

**L'accroissement des effectifs dans l'Est.**

-----  
**Les Casernes de Labry**

**Elles seront prêtes pour octobre – Le logement des ménages.**

-----

La caserne de Labry, et non Conflans comme on s'obstine à l'écrire, seront-elles prêtes pour le 1er octobre, date à laquelle doivent être livrées à l'autorité militaire, pour recevoir le beau 16<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied que la confiance du gouvernement envoie à ce poste d'honneur à l'extrême frontière, face à Saint-Privat, dont l'anniversaire fut commémoré ces jours derniers avec un superbe enthousiasme, une admirable foi patriotique ?

Telle est la question que l'on se pose à Lille, garnison actuelle du futur bataillon de Labry, et aussi dans la région de Briey.

Chargé par le directeur de <<L'Est Républicain>> de répondre à ces questions, je me rendis il y a quelques jours à Labry. Je fis là une très intéressante excursion et j'en rapportai la conviction que les nouvelles casernes pourront être occupées le 1er octobre.

Les entrepreneurs, MM. Ballot et Pellerin, dont la réputation me dispense de tout éloge, qui d'ailleurs froisserait leur modestie, ont conduit les importants travaux qui leur avaient été confiés avec leur activité habituelle. M. Ballot surveille lui même les 460 ouvriers appartenant à toutes les professions du bâtiment occupés sur les vastes chantiers. Sous son intelligente direction, une escouade de dévoués surveillants stimule les activités, presse les énergies.

En outre de ces 460 travailleurs, la maison Ballot-Pellerin emploie encore une centaine d'ouvriers dans ses carrières d'Hatrive et de Valleroy, d'où est extraite la pierre servant à la construction des casernes de Labry. Depuis ma visite du mois de juin, beaucoup de besogne a été faite, il y en aurait d'avantage encore si la fâcheuse pluie n'était venue contrariés entrepreneurs et ouvriers pendant plus de trois semaines.

Mais le beau temps est revenu et les chantiers ont repris leur activité des premiers jours. MM. Ballot-Pellerin ont eu le grand avantage de ne pas manquer de bras, ils ont toujours autant d'ouvriers qu'ils avaient besoin. Ceux-ci sont bien payés, des cantines ont été construites à leur intention, dans lesquels ils trouvent à de bonnes conditions, nourriture et logement. Les entrepreneurs des casernes de Labry ont d'ailleurs une excellente méthode, consistant à voyager avec un solide noyau de bons ouvriers, sur lesquels ils sont certains de pouvoir compter.

<< *La construction des casernes de Labry est pour nous un travail normal, que nous exécuterons dans les conditions normales*>>, nous disait M. Ballot lors de notre première visite. C'était exacte.

Les entrepreneurs ont organisé un service de transport automobile pour amener sur les chantiers les matériaux nécessaires. Ils ont fait dans la rivière l'Orne, qui passe à 1500 mètres une prise d'eau qu'une machine élévatoire envoie sur les chantiers, ils ont établi une ligne électrique qui leur permet de travailler la nuit, si besoin est,. Aussi les travaux sont très avancés, comme nous l'écrivons au-dessus.

Le casernement de Labry se présente sous la forme d'un vaste rectangle, dont les côtés sont constitués par 6 pavillons destinés au logement des compagnies, les extrémités par le corps de garde, la salle d'honneur et le pavillon de la section hors rang.

En arrière, les latrines, cuisines, lavoirs, séchoirs, infirmerie, etc. Pas très loin dans la plaine, le champ de manœuvre et le champ de tir s'étendent au pied d'un petit bois.

L'emplacement est très heureusement choisi. Des fenêtres du quartier ont joui d'une vue splendide.

D'un côté se sont les côtes de Meuse, qui s'étendent à perte de vue, de l'autre on découvre la frontière, que nos petits chasseurs viennent garder. Dans le fond, la gare de Conflans-Jarny, avec son va et vient ininterrompu de voyageurs et de marchandises.

Voici où en sont aujourd'hui les travaux : les trois pavillons de gauche sont couverts ainsi que l'un des pavillons d'entrée, la section hors rang, la cantine, les cuisines de trois compagnie et l'infirmerie.

Les plâtriers ont pris possession des ces divers locaux.

Le 1er septembre arrivèrent les électriciens, qui procédèrent à l'installation de l'éclairage électrique dans les divers bâtiments constituant le quartier de Labry.

Les cimentiers travaillent à la construction du vaste réservoir, en ciment armé, devant contenir l'eau à l'alimentation de la garnison. Cette eau proviendra d'un puits foré à 90 mètres de profondeur, non loin du quartier par MM Pellerin et Ballot. L'eau de Labry est d'excellente qualité et assez abondante pour alimenter, non seulement la garnison, mais encore la localité toute entière. La nappe a, paraît-il une profondeur de 50 mètres.

Pour le 1er octobre, MM Ballot et Pellerin livreront, à moins de circonstances ne pouvant être prévue, trois pavillons de compagnie, et les diverses bâtiments nécessaires aux différents services d'un demi-bataillon.

Somme toute, ils mettront à cette date, à disposition du génie militaire, tout ce qui devait être prêt, même davantage. Ils espèrent bien que tout sera fini pour le 1er janvier 1914 et du train dont vont les choses, il doit en être ainsi.

Les maçons activent la construction des trois pavillons restant à édifier, l'un est déjà à hauteur du premier étage, le second suit de près, le dernier est sorti de terre. Il ne reste à amorcer que le mur d'enceinte, terreur des chasseurs noctambules.

Si tout est prêt pour recevoir trois compagnies du 16° chasseurs au 1er octobre, en est-il de même en ce qui concerne les sous-officiers et les officiers mariés ?

Notre franchise nous oblige à répondre non, bien qu'un sérieux effort ait été fait dans ce sens depuis notre dernière visite à Labry.

Contrairement à ce qui avait été dit, le génie militaire ne s'occupe pas du logement des ménages, estimant sans doute que le logement des hommes lui donne assez de mal. Fort heureusement, il existe à Labry un homme de décision, M. le Comte de Labry, grand propriétaire foncier.

Le Comte de Labry procéda au lotissement de deux terrains lui appartenant de chaque côté de la route de Labry à Conflans, en bordure du laquelle s'élèvent les casernes. Du terrain longeant le futur mur d'enceinte, il fit faire 157 lots ; de celui se trouvant de l'autre côté de la route, 20 lots.

Dans le premier, il percera deux rues ; dans le second cinq rues, déjà pourvues de noms rappelant des gloires militaires contemporaines.

Et, pour amorcer de nouveaux quartiers, il chargea MM. Pellerin et Ballot de construire des logements destinés aux sous-officiers et officiers du 16° chasseurs à pied. Dans la partie supérieure du terrain longeant les casernes, le châtelain de Labry fait édifier 4 maison pouvant abriter huit ménages de sous-officiers. Très confortables, coquets même, seront ces logements.

Malheureusement, ils ne pourront être occupés au 1er octobre, ceci parce que les entrepreneurs furent tardivement chargés de leur construction. M. Ballot va s'efforcer de rattraper le temps perdu et il espère pouvoir livrer ces immeubles pour le 1er novembre. De l'autre côté de la route, quatre maisons sont en construction, trois seront divisées en deux logements, la quatrième n'abritera qu'un seul ménage.

En principe ces logements sont destinés à des officiers. Construits selon les données les plus récentes, ils comporteront WC moderne, eau, électricité, etc.

Quatre autres immeubles sont amorcés. Actuellement, M le conte de Labry n'a

chargé ses entrepreneurs que de la construction de huit maisons, mais il est probable qu'il augmentera le nombre si besoin est.

En tout cas ce n'est pas le terrain à bâtir qui manque à proximité du quartier de Labry, et un terrain situé dans les meilleures conditions au double point de vue hygiène et panorama.

A quel prix M le comte de Labry louera -t-il ses immeubles aux officiers et sous-officiers du 16° ? Je ne saurais le dire, n'ayant pu rencontrer M le comte pour le lui demander. Mais ceux qui le connaissent bien, affirment qu'il n'a pas voulu faire une spéculation en transformant en terrains à bâtir des terres labourables. Ils sont persuadés que le prix des loyers sera aussi peu élevé que possible. M. le comte de Labry, disent-ils, a voulu simplement travailler utilement au développement de la localité dont il porte le nom. Quand à ceux qui ne pourront obtenir un de ces logements, ils auront sans doute de la peine à s'installer, car déjà il y a pénurie de locaux habitables, non seulement à Labry, mais encore dans les localités voisines de Conflans et Jarny.

Actuellement, il faut donner 30 à 35 francs par mois pour un logement de trois pièces, cuisines comprises, prix qui est d'ailleurs courant dans les nombreuses localités industrielles du bassin de Briey-Longwy.

Les propriétaires de Jarny ne paraissent pas décidés à profiter de l'arrivée d'une troupe pour majorer les loyers. Ils ne pourront satisfaire à toutes les demandes, voilà tout. En résumé, certains officiers et sous-officiers mariés auront du mal à se loger à leur arrivée à Labry, mais on peut espérer que dans quelques temps la situation changera, des constructions nouvelles devant s'élever.

En tout cas le 16° chasseurs à pied trouvera à Labry un accueil chaleureux et sympathique, tant de la part de la population que de la municipalité que préside un homme aussi charmant qu'actif, M. Michel.

La commune de Labry avait ceci de commun avec de nombreux villages lorrains qu'elle n'était pas très riche. Elle a cependant consenti de lourds sacrifices pour avoir l'honneur d'être dotée d'une garnison.

A vrai dire, c'est moins la vanité qu'une exacte compréhension du devoir patriotique qui a décidé le conseil municipal de Labry à répondre favorablement aux demandes de l'autorité militaires.

La municipalité de Labry n'a pas attendu l'arrivée du 16° pour témoigner sa sympathie aux petits vitriers. Déjà elle a fait auprès de la Compagnie de l'Est des démarches afin d'obtenir des communications plus faciles entre Conflans-Verdun-Paris. Geste charmant, n'est-il pas vrai, que celui de ces braves gens qui demandent à la Compagnie de faciliter aux chasseurs du 16° les moyens de se rendre dans les villes où ils trouveront des distractions qui leur manquent ici et surtout d'aller souvent voir leurs parents.

A son arrivée à Labry, le 16° sera chaleureusement accueilli par les habitants de Jarny, Conflans, Labry.

La municipalité de cette dernière commune prépare une réception dont le programme ne pourra être définitivement établi que quand seront connues la date et l'heure d'arrivée de nos Chasseurs.

A Labry, le 16° chasseurs à pied trouvera de superbes casernes, un climat sain, une vue admirable, une ardente sympathie de la part des populations, une vive sollicitude de la part de la municipalité.

Et nous sommes persuadés qu'il ne regrettera pas trop la grande cité du Nord qu'il doit quitter pour les << Marches de l'Est >>.

Louis DESMONTS.